

CENSURE A LA DARES SUR LES CHIFFRES DU CHOMAGE:

**Soutien syndical sans réserve aux agents de la DARES
suite à la position prise en assemblée générale du personnel, le 15 mars 2007**

Les syndicats du ministère de l'emploi affirment leur soutien aux agents de la Dares qui ont dénoncé en assemblée générale le 15 mars 2007 la suppression par leur direction devant le CNIS, le 8 mars 2007, des conclusions de l'expertise qu'ils avaient produites concernant les écarts entre les données du chômage issues de l'ANPE et celles issues de l'enquête emploi. Les syndicats du ministère de l'emploi dénoncent une telle censure qui met en doute la crédibilité scientifique de leur travail et porte atteinte à la réputation de l'ensemble des services statistiques ministériels.

Des relations de travail inacceptables

Ces événements font écho à la dégradation des conditions de travail constatée à la Dares depuis plus d'un an et demi : pressions politiques, non respect de la qualité du travail des agents, édulcoration des analyses, lenteur des circuits de relecture et des publications, management autoritaire, absence de délégation, information exclusivement descendante, opacité des décisions ...

La défense de la statistique publique

Les syndicats CGT, SYNTTEF-CFDT, FO, SNU, UNSA du ministère de l'emploi exigent que soit suspendue la publication de l'estimation mensuelle du taux de chômage BIT basée sur les données du chômage ANPE, en cohérence avec la suspension temporaire de la publication INSEE de l'enquête emploi. Les syndicats demandent également que l'expertise des agents du ministère puisse se poursuivre dans le respect des codes déontologiques de la statistique publique reconnus internationalement.